

Contact

Ordre des avocats
de Grenoble

Maison de l'avocat
45, rue Pierre Sépard
38000 Grenoble

☎ 04 76 15 10 36

✉ secretariat@avocats-grenoble.com

🌐 ordre-grenoble.avocat.fr

Informations pratiques

7 heures de formation validées
Tarif : 50 € TTC
petit déjeuner et déjeuner inclus

Inscription

<https://www.billetweb.fr/colloque-droit-social-les-metamorphoses-de-la-relation-de-travail>



COLLOQUE DROIT SOCIAL

Les métamorphoses de la relation de travail ?

Jeudi 13 octobre 2022
à Grenoble

au siège de la Fédération du Bâtiment et des Travaux publics de l'Isère
ZAC Presqu'île - 88, avenue des Martyrs

7 HEURES DE FORMATION VALIDÉES ET DÉJEUNER INCLUS



L'économie numérique

ou la révolution numérique produit, selon les économistes, des **effets majeurs**

et contrastés sur le travail : elle individualise le travail tout en le rendant dépendant de systèmes techniques. Elle est porteuse de nouvelles opportunités d'emplois moins pénibles et répétitifs mais est aussi synonyme de destructions d'emplois, et d'une obsolescence accélérée des compétences. En outre, elle contribue à **l'effacement de la frontière** entre espace personnel et espace professionnel. La généralisation du télétravail avec la crise sanitaire a renforcé ces effets.

Concomitamment, philosophes et sociologues

s'interrogent sur les **nouvelles aspirations**

des jeunes salariés (Génération Y !) :

plus de **flexibilité dans les modes de travail**

et dans la vie professionnelle, recherche accrue d'un équilibre entre vie professionnelle et vie privée,

recherche d'une réelle **qualité de vie** au travail,

le souhait d'effectuer un travail qui a du sens,

le désir de travailler par projet et en équipe,

une volonté d'intégrer des entreprises

affichant une **éthique** (comportementale et environnementale).

Le droit du travail actuel est-il en mesure d'appréhender ces évolutions ?

Tel est l'objectif de la journée réunissant philosophes, sociologues du travail, professeurs de droit et praticiens.

8 h 30 > **Accueil des participants
autour d'un petit déjeuner**

9 h > **Allocutions d'ouverture**

Me Jean-Yves Balestas, bâtonnier du barreau de Grenoble ; Me Sofia Camerino, Me Eitan Carta-Lag et Me Romain Jay, coprésidents de la commission droit social du barreau de Grenoble ; Jean-Christophe Videlin, professeur de droit public, doyen de la faculté de droit, université Grenoble-Alpes ; Ingrid Maria, professeure de droit privé, faculté de droit de Grenoble, université Grenoble-Alpes, directrice du Centre de recherches juridiques (CRJ) ; Michel Rocca, professeur d'économie, faculté d'économie, directeur de l'Institut d'études sociales (IES), université Grenoble-Alpes.

9 h 45 > **Matinée présidée par le professeur Antoine Lyon-Caen***

Aspects philosophiques des métamorphoses du travail

Bernard Benattar, philosophe du travail et psycho-sociologue, Paris.

Transformations de l'emploi et métamorphoses de l'organisation du travail salarié

Sylvie Monchatre, sociologie du travail salarié, professeure de sociologie, université Lyon 2, Institut du travail de Lyon*.

Les nouveaux contrat précaires

Lucas Bento de Carvalho, professeur de droit privé, université de Montpellier.

Le mal-être au travail devant les tribunaux

Patrice Adam, professeur de droit privé, université de Lorraine, directeur de l'Institut du travail.

Table ronde

Paroles de praticiens – Métamorphoses de la relation de travail et santé du salarié

Animée par Me Laure Germain-Phion, avocate au barreau de Grenoble. En présence de Marie-Noëlle Carrette, médecin du travail ; Christiane Rumillat, psychologue du travail ; Gaëlle Le Hir, DRH adjointe, M'TAG ; Vincent Clinchamps, agent de contrôle de l'administration du travail ; Mathias Verdier, délégué syndical CFE-CGC, Schneider Electric.

PAUSE
11h - 11h 15

12 h 30 > **Pause déjeuner**

14 h > **Après-midi présidée par Me Wilfried Samba-Sambeligue,
avocat au barreau de Grenoble**

Table ronde

Vers un renouveau du contentieux du travail ?

Animée par un enseignant-chercheur. Valéry Charbonnier, conseillère à la chambre sociale de la cour d'appel de Grenoble ; Sophie-Géraldine Basset, présidente du conseil de prud'hommes de Grenoble ; Luc Charbit, vice-président du conseil de prud'hommes de Grenoble ; Me Eitan Carta-Lag, avocat au barreau de Grenoble ; Me Sofia Camerino, avocate au barreau de Grenoble.

Le contentieux devant la chambre sociale de la Cour de cassation : évolutions et perspectives

Thomas Lyon-Caen, avocat près la Cour de cassation.

Vie personnelle et vie professionnelle : nouvelles frontières ?

Christophe Radé, professeur de droit privé, université de Bordeaux.

L'évolution du dialogue social : nouveaux thèmes et nouvelles pratiques

Nicole Maggi-Germain, maître de conférences en droit privé, HDR, université Paris 1-Sorbonne, Institut de sciences sociales du travail.

Les salariés acteurs des engagements éthiques de l'entreprise

Emmanuelle Mazuyer, directrice de recherche, CNRS, Cercriid, université Lyon 2.

PAUSE
15 h 30 - 15 h 45

17 h 30 > **Propos conclusifs libres**

Antoine Jeammaud, professeur de droit privé.